

Mémoires

Revue Scientifique des Lettres,
des Langues, des Arts
et de la Communication



**MÉMOIRES, Revue scientifique des Lettres, des Langues,
des Arts et de la Communication**

ISSN-L : 3104-9370

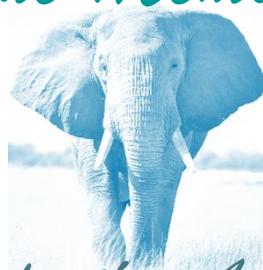
E-ISSN : 3104-9389

<https://memoiresrellac.ci/>

relac24.upgc@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo – Côte d'Ivoire)

Revue Mémoires



Périodicité : Annuelle

Numéro 001, Volume 1 – Décembre 2025

Coordinateurs - Coordonnateurs

ESSE Kotchi Katin Habib & TOURE Kignilman Laurent

ADMINISTRATION ET NORMES ÉDITORIALES

Directeur de publication (Directeur de la revue)

Professeur IRIÉ Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Directeur adjoint

Dr ESSÉ Kotchi Katin Habib, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Directeurs financiers

Dr KOUAMÉ Konan Richard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dre KOUAKOU Brigitte C. Bosson, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef

Dr TOURÉ Kignilman Laurent, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef Adjoint

Dr KOUAKOU Brou Médard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Secrétaires administratifs

Dr ETTIEN Kangah Emmanuel, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr YEO Ahmed Ouloto, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr KOUAKOU Konan Arnaud J., Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Chargé de Communication et marketing

Dr TOURÉ Bassamanan, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dre KOFFI Anvilé Marie Noëlle, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr OUATTARA Alama, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr KOUAME Yao Gilles, Université Peleforo Gon Coulibaly

Représentants extérieurs

Dr (MC) CHAMSOUDINE Zataou Djibo, Université Abdou Moumouni (Niger)

Dr (MC) THIAM Khadim Rassoul, Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal)

Dre (MC) GOUDET Laura, Université de Rouen (Normandie - France)

Dr COULIBALY Moussa, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

Dr AIFOUR Mohamed Cherif, Université de Oum El Bouaghi (Algérie)

Dr DEDO Hermand Abel, Université Félix Houphouet-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr SILUE Gomongo Nagarwélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr KONÉ Yacouba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr KOUAKOU K. Samuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr OUINGNON Hodé Hyacinthe, Université Abomey-Calavi (Bénin)

Dr SÉRÉ Abdoulaye, École Normale Supérieure (Koudougou – Burkina Faso)

Dre MONSIA Audrey, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)

Dr GBOGOU Abraham, École Normale Supérieure – Abidjan (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Professeur IRIÉ Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Professeur PAPÉ Adoux Marc, Université de Pennsylvanie (USA)
Professeur NGAMOUNTSIKA Edouard, Université Marien N'Gouabi (Rép. de Congo)
Professeur NDONGO Ibara Yvon-Pierre, Université Marien N'Gouabi (RD Congo)
Professeur KOUABENAN-KOSSONOU François, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Professeur N'GUESSAN Assoa Pascal, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Professeur OUEDRAOGO Youssouf, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
Professeur TOUSSOU Okri Pascal, Université Abomey-Calavi (Bénin)
Professeur OUATTARA Vincent, Université Nobert Zongo (Burkina Faso)
Professeur KOFFI Loukou Fulbert, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) BONY Yao Charles, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) BEUGRÉ Z. Stéphane, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) CHAMSOUDINE Zataou Djibo, Université Abdou Moumouni (Niger)
Dr (MC) COULIBALY Lassina, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) COULIBALY Nanourgo, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) DJOKOURI Innocent, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) FANNY Losseni, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) FANNY Yacouba, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dre (MC) GOUDET Laura, Université de Rouen (Normandie)
Dr (MC) KOUASSI K. Jean-Michel, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) KOUASSI Konan Stanislas, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) PENAN Yehan Landry, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) SAMBOU Alphonse, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
Dr (MC) SANOGO Drissa, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) SILUE Gnénébélougo, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) THIAM Khadim Rassoul, Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal)

COMITÉ DE REDACTION

Dr ESSÉ Kotchi Katin Habib, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr TOURÉ Kignilman Laurent, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr KOUAKOU Brou Médard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr ETTIEN K. Emmanuel, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr KOUAMÉ Konan Richard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dre KOUAKOU Brigitte C. Bosson, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

LIGNE ÉDITORIALE



Faculté de conserver et de rappeler des états de conscience passés et ce qui s'y trouve associé... La Revue *Mémoires* (au pluriel) se pose comme un conservatoire des travaux inédits qui contribuent à enrichir les débats contemporains et à créer des pistes de développement. L'éléphant symbolise la force, la sagesse dans les pas, la résilience dans l'environnement universitaire et l'ambition de la revue.

MÉMOIRES est une revue de parution annuelle de l'Université Peleforo Gon Coulibaly.

Elle garantit la publication des contributions originales dans les domaines des sciences humaines et sociales notamment des Lettres, des Langues, des Arts et de la Communication. En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution engage son auteur, même des années après la publication de son article. La revue MÉMOIRES a pour vocation de promouvoir la recherche fondamentale et appliquée, en encourageant les approches transversales et innovantes. Elle s'adresse aux chercheurs, enseignants-chercheurs et professionnels désireux de partager leurs travaux dans un cadre rigoureux et exigeant. Les contributions peuvent relever de diverses méthodologies (théoriques, empiriques, comparatives, etc.), à condition qu'elles s'inscrivent dans une démarche scientifique claire et contribuent à l'avancement des connaissances.

[La Rédaction](#)

CONSIGNES AUX AUTEURS

Le nombre de pages minimum : 10 pages, **maximum :** 18 pages

Marge : haut et bas : 2 cm, droite et gauche : 2 cm.

Numérotation numérique : chiffres arabes, en bas et à droite de la page

Police : Arial narrow, Taille : 12

Interligne : 1,15

Orientation : Portrait

MODALITES DE SOUMISSION

Tout manuscrit envoyé à la revue Mémoires doit être inédit, c'est-à-dire n'ayant jamais été publié auparavant dans une autre revue. Les manuscrits doivent impérativement satisfaire les indications ci-dessous et envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : relac24.upgc@gmail.com

Titre : La première page doit comporter le titre de l'article (taille 16, gras, couleur **bleu-vert foncé**), les Noms et Prénoms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète.

Résumé : Le résumé ne doit pas dépasser 150 mots. Il doit être succinct et faire ressortir l'essentiel. Taille 10, interligne 1,0

Mots-clés : Ils ne doivent pas dépasser cinq.

Introduction : Elle doit fournir suffisamment d'informations de base, situer le contexte de l'étude. Elle doit permettre au lecteur de juger la valeur qualitative de l'étude et évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet : Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. (Ex : **1.** ; **1.1.** ; **1.1.1.** ; **2.** ; **2.1.** ; **2.1.1** ; etc.). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.

Notes de bas de page : Elles ne renvoient pas aux références bibliographiques, mais aux informations complémentaires.

Citation : Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les normes APA 7

Conclusion : Elle ne doit pas être une reprise du résumé et de la discussion. Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.

Références bibliographiques : Les auteurs convoqués pour la rédaction seront mentionnés dans le texte selon les normes APA 7.

Journal : Appliquer les normes APA 7.

Livres : Appliquer les normes APA 7.

Proceedings : Noms et prénoms des auteurs, année de publication, titre complet de l'article et des proceedings, année et lieu du congrès ou symposium, maison et lieu de publication, les numéros de la première et dernière page.

SOMMAIRE

TRAORÉ Sogotènin Ramata, <i>Université Peleforo Gon Coulibaly</i>	<i>Le mode de dramatisation de la philosophie de la transculturalité dans Nous étions assis sur le rivage du monde... de José Pliya</i>	1-17
BOMBOH Maxime Bomboh, <i>École Supérieure de Théâtre, Cinéma et l'Audio-Visuel, INSAAC</i>	<i>L'esthétiques conjecturelle dans le théâtre de Jean Genet</i>	18-24
AGOBE Ablakpa Jacob, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>		
KOUAME Clément Kouadio, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>	<i>Français, illettrisme et parole des insuffisants rénaux : défis sociolinguistiques de la recherche qualitative en Côte d'Ivoire</i>	29-46
KOFFI Koffi Gnamien Jean-Claude, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>		
SENY Ehouman Dibié Besmez, <i>INSAAC</i>		
KOUADIO Mafiani N'Da, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>	<i>Symbolisation et vulgarisation de la fête des ignames chez les Agni sanwi</i>	47-59
TOUMAN Kouadio Hyppolite, <i>Université Alassane Ouattara</i>		
YAO Kobenan sylvain, <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Des distorsions syntaxiques comme marqueurs de focalisation grammaticale dans Allah n'est pas obligé, La vie et demie et de La bible et le fusil</i>	60-74
MONSIA épouse Sahouan Gouelou Sandrine Audrey Flora, <i>Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI)</i>	<i>Révolution scripturale, contribution littéraire et sociale : cas des Romancières postcoloniales.</i>	75-92
DOUMBIA Bangali, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>	<i>De la mise en scène du factuel à l'engagement dans Monoko-zohi de Diégou Baily</i>	93-104
N'GONIAN Kouassi Anicet <i>Université Peleforo Gon Coulibaly</i>	<i>L'écriture érotique au féminin de Paul Verlaine à partir de la section « Les amies » du recueil Parallèlement</i>	105-121
KOUADIO Fortina Junior Ely <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Les Châtiments de Victor Hugo : un creuset de l'humanisme</i>	122-136
LOGBO Azo Assiène Samuel <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Une convergence des écoles d'écocritique à la bio(éco)thémie ivoirienne</i>	137-154
LANÉ BI Vanié Serge <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>De la pérennisation de la culture à la patrimonialisation du livre : une étude comparative entre « fiñ », le conte gouro et la bibliothèque</i>	155-169
KACOU BI Tozan Franck Sylver <i>Université Alassane Ouattara</i>		

KOUAMÉ N'Guessan Ange Corneille <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Emploi des gallicismes chez Kourouma. Du culte de la langue française à son extension par phagocytose des langues et cultures locales africaines</i>	170-182
DADIÉ Bessou Jérémie <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>La morphologie phrastique atypique dans le discours : une quête énonciative comme tendance littéraire nouvelle chez Éric Bohème</i>	183-195
TANOH N'Da Tahia Henriette <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>La pluralité grammaticale de la conjonction de coordination « et » : une subjectivité énonciative et esthétique acquise</i>	192-210

Mémoires

n°1, Vol. 1



Mémoires | n°1, décembre 2025

Revue Mémoires, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Revue **Mémoires**, ISSN-L : 3104-9370 E-ISSN : 3104-9389

relac24.upgc@gmail.com * <https://memoiresrellac.ci/>

La pluralité grammaticale de la conjonction de coordination « et » : une subjectivité énonciative et esthétique acquise

TANOH N'Da Tahia Henriette

Université Alassane Ouattara

tanohenriette@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0009-0325-3859>

Reçu: 10/11/2025,

Accepté: 10/12/2025,

Publié: 31/12/2025

Résumé

La conjonction de coordination « et » est un outil grammatical à multifonctionnalités syntaxiques. Elle organise non seulement les éléments phrastiques, mais aussi les propositions et les groupements phrastiques. Cette pluralité syntaxique révèle une force subjective sous-jacente qui réconcilie les types phrastiques et place ce discours coordonné dans une esthétique langagière portée par les rythmes divers engendrés. L'énonciation se place ainsi au cœur de la diversité structurante et interprétative de la conjonction « et », dite d'excellence.

Mots-clés : conjonction de coordination « et », énonciation, esthétique, rythme, syntaxe.

Abstract

The coordinating conjunction "and" is a grammatical tool with syntactic multifunctionality. It organizes not only sentence elements, but also clauses and sentence groups. This syntactic plurality reveals an underlying subjective force that reconciles sentence types and situates this coordinated discourse within a linguistic aesthetic conveyed by the diverse rhythms it generates. Enunciation thus lies at the heart of the structuring and interpretative diversity of the conjunction "and," which is considered a prime example.

Keywords : coordinating conjunction "and," enunciation, aesthetics, rhythm, syntax.

Introduction

Les origines des conjonctions sont d'une diversité infinie. L'histoire de la langue présente de nombreux exemples de transfert de mots ou morphèmes d'une classe grammaticale à une autre. Cependant, toutes les conditions qui déterminent la stabilité des mots semblent réunies pour assurer la persistance des conjonctions de coordination au cours du développement des langues. Aussi les mots sont sujets à variation quand les choses exprimées viennent à changer. Or les conjonctions expriment des notions permanentes et donc rien ne provoque la variation. Aussi, les grammaires leur font régulièrement une place grâce à la stabilité de leur morphologie. Cependant, selon Meillet, bien qu'a première vue, les conjonctions semblent d'une grande stabilité, leur renouvellement est perpétuel. L'une des raisons de ce renouvellement consiste en ce que le locuteur a besoin d'être expressif ou de bien faire sentir sa pensée et agir sur son interlocuteur. Il a besoin de faire un appel constant à l'attention et à la stabilité de l'interlocuteur mais aussi, d'être éloquent vis-à-vis de l'interlocuteur (A. Meillet, 1925, 159-174). Ce renouvellement des conjonctions est sensible avec la conjonction de coordination « et » dite conjonction neutre. Cette neutralité de cet outil grammatical est exploitée par la dynamique énonciative du discours, révélant la multiplicité interprétative du coordonnant. Notre objectif, dans cette contribution, est de prouver dans les textes de Camus, Kourouma et Dadié¹ que la conjonction de coordination « et » est plurielle non seulement du point de vue syntaxique, mais elle se révèle aussi par sa subjectivité interprétative. En nous appuyant sur la syntaxe et l'énonciation, nous présentons la pluralité organisationnelle de la conjonction « et ». Cette qualité exceptionnelle se poursuit encore par sa variabilité subjective et esthétique dans le discours.

1. La pluralité syntaxique de la conjonction « et »

Toutes les conjonctions de coordination ne peuvent être placées à la fois entre les termes phrasiques et entre les phrases ou séquences phrasiques. La conjonction de coordination « et » connaît cette liberté syntaxique. Cette ambivalence fait sa force

¹ Pour cette étude qui montre un fonctionnement général de la conjonction de coordination « et », nous exploitons *L'Étranger* d'Albert Camus, *Les Soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma et *Le Pagne noir* de Bernard Dadié. (Voir bibliographie)

de sorte qu'elle est reconnue comme la conjonction de coordination par excellence. Cette liberté est exploitée en littérature.

1.1. La position entre les termes

« *Et* » est une conjonction de coordination, une partie du discours, précisément un mot grammatical qui sert à lier en surface des éléments de phrases ou des phrases. On considère « *et* » comme faisant partie des conjonctions strictes de coordination. Il « laisse les deux termes très indépendants l'un de l'autre » (A. Souché et J Grunenwald, 1965, p. 283). La relation établie est une relation d'association égalitaire et non obligataire. La coordination des termes et groupes de termes présentent un parallélisme de formes tantôt symétriques, tantôt asymétriques. La coordination permet, en effet, de mettre en relation deux membres en relation d'équilibre ou de déséquilibre syntaxique.

Exemples :

- 1- Au pays de l'Ecureuil règnent l'abondance *et* la paix. (*Le Pagne noir*, p. 73)
- 2- Il y avait encore l'église *et* les villageois sur les trottoirs. (*L'Etranger*, p. 30)
- 3- Salimata *et* Mariame avaient mal agit. (*Les Soleils des indépendances*, p. 176)

Les syntagmes nominaux coordonnés par « *et* » ont la même nature et la même fonction de sorte qu'ils présentent une morphologie similaire. Dans le premier et deuxième exemple, les syntagmes ont un déterminant et un nom. On a affaire à des noms communs en relation parataxique. Avec l'exemple 2, un syntagme nominal, plus bref « l'église », est associé à un autre, plus étendu « les villageois sur les trottoirs ». Dans l'exemple 3, les déterminants sont absents et les noms commencent par des lettres majuscules. Ce sont des noms propres qui se suffisent en eux-mêmes à déterminer de quoi l'on parle, d'où l'absence de déterminant. De part et d'autre des segments coordonnés par « *et* », l'équilibre morpho-syntaxique est ressenti. Cette démarche structurelle dans la coordination par « *et* » peut être structurée ainsi :

- 1a- L'abondance *et* la paix
 Det + N + et + det + N
- 2a- L'église *et* les villageois
 Det + N + et + det + N
- 3a- Salimata *et* Mariame
 Ø + N + et + Ø + N

Quels que soient les éléments en présence, l'équilibre syntaxique est recherché pour donner aux termes coordonnés une constance morphologique. Notons que d'autres

La pluralité grammaticale de la conjonction de coordination « et » : une subjectivité énonciative et esthétique acquise

parties du discours peuvent être concernées. C'est, entre autres, le cas des adjectifs et des adverbes.

- 4- Les maisons *et* les arbres inquiets *et* tremblants... (*Les Soleils des indépendances*, p.21)
- 5- Aïwa avait une beauté douce *et* resplendissante (*Le Pagne noir*, p.18)
- 6- L'agent a giflé Raymond d'une claqué épaisse *et* lourde. (*L'Etranger*, p.58)
- 7- Les sacrifices sont toujours *et* partout bénéfiques. (*Les Soleils des indépendances*, p. 119)
- 8- Toutes ces eaux avec leurs flottilles *et* brindilles ramassées ça *et* là luttaient péniblement contre le soleil assoiffé. (*Le Pagne noir*, p. 11)
- 9- Il (Salamano) me parlait souvent *et* quelquefois. (*L'Etranger*, p. 45)

La place de l'adjectif épithète n'a pas d'importance car « théoriquement, tout adjectif épithète en français, peut se placer avant ou après le substantif auquel il se rapporte » (A. Souché et J. Grunenwald, 1965, 152). Alors que l'adjectif soit placé avant (exemple 5) ou après (exemples 4 et 6) le nom, l'on peut le coordonner par « *et* ». Concernant les adverbes, à partir des exemples 7, 8 et 9, la coordination des adverbes met en relief une dualité : « toujours *et* partout ; ça *et* là ; souvent *et* quelquefois » dans la construction de l'énoncé.

- 7a- Les sacrifices sont toujours bénéfiques + les sacrifices sont partout bénéfiques → Les sacrifices sont (bénéfiques) toujours *et* partout (bénéfiques)
- 8a- ramassées ça + ramassées là → (ramassées) ça *et* là (ramassées)
- 9a- Il me parlait souvent + il me parlait quelquefois → (Il me parlait) souvent *et* quelquefois (il me parlait)

La coordination des adverbes laisse une liberté syntaxique dans le déplacement des éléments avant ou après les adverbes coordonnés. C'est dire que l'option choisie par le locuteur a une valeur expressive. La conjonction de coordination « *et* » peut coordonner des mots ou des groupes de mots qui appartiennent à la même catégorie grammaticale (A. Frontier, 1997, p. 704). La pluralité syntaxique de la conjonction « *et* » lui permet de coordonner des propositions et des phrases.

1.2. La position de « *et* » entre les propositions et phrases

La coordination est ordinaire quand une seule conjonction « *et* » apparaît entre les propositions totales. Lorsqu'il y a factorisation des sujets, la coordination des

propositions est partielle. Mais « il suffit que chacun des verbes énumérés eût un sujet qui lui fût propre pour que plusieurs propositions complètes fussent ainsi coordonnées » (A. Frontier, 1997, p. 706). Il y a équilibre des phrases nucléaires. Ici, les phrases n'ont pas besoin « d'accessoires »². Elles obéissent simplement et exclusivement à la structure phrastique de base (SN+SV) ou Sujet + Verbe + Compléments.

Exemples :

- 10- Les bras s'agitaient *et* le palabre battait. (*Les Soleils des indépendances*, p. 13)
- 11- ...je dansais *et* davantage le soleil riait... (*Le Pagne noir*, pp. 42-43)
- 12- J'attendais *et* je guettais (*L'Etranger*, p. 170)

D'un point de vue strictement syntaxique, les propositions indépendantes coordonnées donnent une proposition indépendante expansée. La phrase est ainsi allongée par les propositions. Elles associent des syntagmes nominaux et des syntagmes verbaux qui en restant autonomes étendent la phrase. Cependant, l'on peut se rendre compte que la ponctuation portée en fin de phrase n'est pas appliquée, ce qui donnerait une autonomie véritable aux phrases. Observons la segmentation de la phrase lorsque « *et* » supprimé :

- 10a- Les bras s'agitaient. Le palabre battait.
- 11a- ...Je dansais. Davantage le soleil riait...
- 12a- J'attendais. Je guettais.

L'absence de la conjonction de coordination oblige à une autonomisation des sous-phrases. L'association des phrases sans la conjonction de coordination « *et* » est différente d'une association avec ladite conjonction car la morphologique phrastique change : présence ou absence de « *et* ». Cependant, la conjonction de coordination peut se retrouver en début de phrase coordonnant ainsi des phrases autonomes. En effet,

« chacune des propositions coordonnées pouvant elle-même être complétée ou non par une ou plusieurs subordonnées, plusieurs phrases entières, même très longues et très complexes, peuvent être coordonnées et cette coordination peut contribuer à la cohérence générale du discours. » (A. Frontier, 1997, p. 709) Sur cette base, « une phrase peut commencer par *ET* ». (*Ibidem*)

² Phrase nucléaire = phrase de base

La pluralité grammaticale de la conjonction de coordination « et » : une subjectivité énonciative et esthétique acquise

Observons ces exemples :

- 13- Ses yeux jetaient des flammes, des éclairs, et les serres, pareilles à de puissantes racines aériennes, traînaient à terre. Et il avait un de ces becs !
(*Le Pagne noir*, p. 20)
- 14- Dans les yeux de Salimata éclatèrent le viol, le sang *et* Tiecoura et sa poitrine se gonfla de la colère de vengeance. *Et* la lame recourbée frappa dans l'épaule gauche. (*Les Soleils des indépendances*, p. 77)
- 15- Le village de Kacou-Ananzè faisait partie des sept grands du monde animal. Ananzè pouvait, à loisir, manger chez le lion *et* la panthère, dormir chez l'éléphant, *et* celui-ci se vautrer à terre chez le buffle sans que la fourmi osât lui chatouiller le bout de la trompe. *Et* la fourmi, prudente, consciente de sa faiblesse, demeurait tranquille. (*Le Pagne noir*, p. 85)
- 16- Si près de la mort, maman devait s'y sentir libéré *et* prête à tout revivre.
(...) *Et* moi aussi, je me suis senti prêt à tout revivre. (*L'Etranger*, p. 183)

Dans le treizième énoncé, nous avons d'abord une phrase déclarative (Ses yeux jetaient des flammes, des éclairs, et les serres, pareilles à de puissantes racines aériennes, traînaient à terre.) à laquelle s'associe une phrase exclamative (Et il avait un de ces becs !). C'est la conjonction de coordination en début de phrase qui permet cette relation entre ces différents types phrastiques. La complexité de la proposition antérieure oblige à une coordination par «*et*» en début de phrase. Cela permet de comprendre que c'est toute l'idée antérieure qui est coordonnée et non pas, par l'exemple, « sa poitrine se gonfla de la colère de la vengeance » (exemple 14) ou celui-ci (l'éléphant) se vautrer à terre chez le buffle sans que la fourmi osât lui chatouiller le bout de sa trompe » (exemple 15), ou encore « prête à tout revivre » (exemple 16).

Ainsi, dans le quatorzième exemple, c'est l'ensemble « Dans les yeux de Salimata éclatèrent le viol, le sang *et* Tiecoura *et* sa poitrine se gonfla de la colère de vengeance. » qui est coordonné à « la lame recourbée frappa dans l'épaule gauche » par «*et*».

Dans l'exemple 15 aussi, c'est l'ensemble « Le village de Kacou-Ananzè faisait partie des sept grands du monde animal. Ananzè pouvait, à loisir, manger chez le lion *et* la panthère, dormir chez l'éléphant, *et* celui-ci se vautrer à terre chez le buffle sans que la fourmi osât lui chatouiller le bout de la trompe » qui est lié à « la fourmi, prudente, consciente de sa faiblesse, demeurait tranquille » par un «*et*» en début de phrase.

Enfin, dans le seizième exemple « *et* » permet de coordonner l'ensemble « Si près de la mort, maman devait s'y sentir libéré *et* prête à tout revivre. (...) » avec la phrase « Moi aussi, je me suis senti prêt à tout revivre ». C'est le besoin de clarté syntaxique qui oblige à une coordination en début de phrase. « *Et* » s'inscrit réellement dans une « *yntaxe frontale* » (R. K. Kouassi, 2019, p. 211).

La diversité syntaxique de la conjonction de coordination « *et* » lui permet d'être considérée comme la conjonction par excellence et la mieux utilisée dans la langue. Cette caractéristique lui donne une diversité d'interprétation que l'on peut trouver dans sa subjectivité énonciative et dans sa capacité esthétique révélée par le rythme de la prose.

2. La pluralité interprétative

La conjonction de coordination « *et* », par la multiplicité de ses mouvements syntaxiques acquiert une valeur énonciative qui apparaît dans ses associations énonciatives dans le discours et dans sa capacité à créer des rythmes.

2.1. La subjectivité énonciative

« *Et* » a un conditionnement énonciatif qui permet de faire rebondir le propos en passant d'un type énonciatif à l'autre. C'est une relance discursive qui permet de réconcilier les types de phrase. « *Et* » acquiert, donc, une autonomie énonciative, ce qui lui permet d'enchaîner les types de phrase chez Kourouma, Camus et Dadié. Ce connecteur est aussi dynamique pour faire varier l'intonation en la renforçant d'une phrase à l'autre.

Du point de vue strictement normatif, les différents types de phrase ne peuvent apparaître dans une même phrase. Mais, l'autonomie énonciative qui lie les propositions indépendantes dans le rapport de coordination permet de faire des restrictions. En effet, la notion de types de phrases « se situe à la rencontre entre l'analyse syntaxique de la phrase et l'approche énonciative des énoncés. » (M. Riegel et al., 2004, p. 385). Ainsi, des énoncés de différents types peuvent être associés dans une même phrase. Analysons quelques exemples :

- 17- La paix seulement ! Et toi ? la journée a-t-elle apporté la paix ? (*Les Soleils*, p. 65)
- 18- « Salaud ! Charogne ! » et le chien gémissait. (*L'Etranger*, p. 45)
- 19- Au village, on avait juré, protesté, médité de Fama : un légitime, un fils de chef qui courbait la tête sous les ailes d'une femme, stérile, un dévoyé !

La pluralité grammaticale de la conjonction de coordination « et » : une subjectivité énonciative et esthétique acquise

Et on avait apporté Mariam en mariage au cousin Lacina. (*Les Soleils*, p. 91)

Des phrases exclamatives sont coordonnées avec des phrases d'autres types. Dans l'exemple 17, le locuteur répond à une salutation et enchaîne une préoccupation sur son interlocuteur : « Et toi ? ». Cet enchaînement est un prototype de conversation qui concerne la salutation : « La paix seulement. Et toi ? »³.

Ici, même si l'on doit considérer la phrase exclamative comme un type facultatif, le problème est de définir le type obligatoire de « La paix seulement ! ». Est-ce une phrase déclarative ? Impérative ? Interrogative ?

Il ne peut s'agir, dans ce contexte, d'une phrase interrogative car le locuteur répond à une question « Avez-vous eu une matinée paisible ? ». De toute façon, une telle association phrasique ne peut être cohérente⁴ : « *La paix seulement ? Et toi ? La journée a-t-elle apporté la paix ? ». La même incohérence demeure si l'on considère la première phrase nominale « La paix seulement » comme une phrase impérative : « *(Prends) la paix seulement. Et toi... »

À considérer la première phrase comme appartenant au type déclaratif semble plus approprié et plausible. Observons :

La paix seulement. Et toi ? ... → J'ai la paix seulement. Et toi ? ...

Le constat, néanmoins, c'est qu'une phrase déclarative est coordonnée à une phrase interrogative, ce qui est inhabituel.

Dans l'exemple 18, si une proposition exclamative est coordonnée par « et » avec une proposition déclarative, c'est parce que nous avons une double énonciation provenant de deux énonciateurs différents. En effet, le premier énoncé appartient à Salamano qui insulte son chien : « Salaud ! Charogne ! ». Le second énoncé est celui du narrateur : « et le chien gémissait ». Mais, ici, le narrateur enchaîne les deux types d'énoncés quand il raconte l'histoire.

Dans l'exemple 19, l'énoncé exclamatif « Au village...stérile, un dévoyé ! » tire sa force du nom à valeur de qualificatif « dévoyé ! ». Ce terme permet d'exprimer une émotion du locuteur qui est déçu du comportement de Fama qui couche avec une femme stérile. L'expression de cette déception rejaillit sur tout l'énoncé de sorte à le

³ Nous avons affaire à une salutation malinké. Mais, en français, l'on peut avoir l'enchaînement suivant : « ça va. Et toi ? ».

⁴ Nous adoptons le signe de l'agrammaticalité pour signifier l'incohérence de l'enchaînement.

confiner dans l'exclamatif. Ainsi, l'exclamatif va se joindre au déclaratif « Et on avait apporté Mariam en mariage au cousin Lacina ». Cette phrase déclarative avec l'appui du coordonnant « et » fonctionne comme une révélation, une vérité, une conséquence au désavantage de Fama : Mariam ne lui est pas donné en mariage.

La conjonction de coordination « et » rend, donc, possible des associations de types obligatoires différents. Cette utilisation syntaxique de la conjonction de coordination « et » peut permettre des changements énonciatifs. Le changement énonciatif peut s'apercevoir dans la variation intonative de l'énoncé. Le locuteur change de façon de parler et l'on assiste à une variation de l'énonciation.

20- Dressé sur sa petite queue, la Tortue, d'un geste très rapide, fulgurante, en l'air, jette Kacou Ananzè. Et où se retrouve-t-il ? Dans son village.
(*Le Pagne noir*, p. 72)

21- La prière fut brève ! Et tous ensemble ils descendirent au cimetière, tout remués jusqu'aux moelles. (*Les Soleils*, p. 118)

22- J'ai cru longtemps – et je ne sais pas pourquoi – que pour aller à la guillotine, il fallait monter sur un échafaud, gravir des marches.
(*L'Etranger*, p. 168)

Dans l'exemple 20, le conteur commence sur un ton déclaratif (Dressé sur sa petite queue, la Tortue, d'un geste très rapide, fulgurante, en l'air, jette Kacou Ananzè.). Puis, ce dernier pose une question rhétorique à l'auditoire dans la dynamique de la narration (Et où se retrouve-t-il ?). Le narrateur varie, donc, son énonciation en s'appuyant sur la conjonction « et ». Cela permet d'interroger le public, l'auditoire. La façon typique de dire le conte impose un changement énonciatif. Dans d'autres circonstances, le locuteur ferait plus simple :

20a- Dressé sur sa petite queue, la Tortue, d'un geste très rapide, fulgurante, en l'air, jette Kacou Ananzè. (Ce dernier se retrouve) dans son village.

L'exemple 21 révèle le style griotique avec un narrateur qui change d'énonciation car il se trouve dans l'oralité et il doit rendre son propos vivant. Nous avons une phrase émotive suivie d'un propos déclaratif propulsé par la conjonction de coordination «et». Dans l'exemple 22, Meursault, dans un monologue intérieur, se pose une question qui apparaît dans un encadrement énonciatif, supposant une baisse de la voix. Généralement, le passage incident est détaché (et je ne sais pas pourquoi). Il ne fait pas partie « du dessein grammatical de la phrase et doit se lire sur une intonation particulière (généralement sur un ton plus bas) » (G. Galichet, 1969, p. 312). Ici, il y

La pluralité grammaticale de la conjonction de coordination « et » : une subjectivité énonciative et esthétique acquise

a un seul énonciateur qui change son énonciation. Mais, il peut faire ce changement énonciatif en imitant l'énonciation d'autres locuteurs.

Observons :

- 23- L'un m'a même crié : « on les a eus ». Et j'ai fait « oui », en secouant la tête. (*L'Etranger*, p. 37)
- 24- Que veux-tu ? Et Koffi recouvrant ses esprits, lui conta toute son histoire, depuis la mort de sa mère, jusqu'au moment où il vit le Crocodile. (*Le Pagne noir*, p. 27)
- 25- Petit garçon, lorsque Fama creusait les rats avec des camarades, au déboulé du premier sorti ils criaient : « Le rat ! » et tous les autres qui bondissaient après étaient appelés « un autre ». (*Les Soleils*, p. 94)

Comme on peut le voir dans ces exemples, le locuteur peut faire varier l'énonciation en prenant à son compte, du moins sur le plan énonciatif, les propos d'autres locuteurs.

Dans l'exemple 23, le narrateur (Meursault) énonce les propos d'un supporteur (« on les a eus ») pendant qu'il énonce son propos. Il se voit contraint de varier l'intonation. La syntaxe des phrases le prouve tout comme quand le discours est fait oralement. C'est encore le cas dans l'exemple 24 quand le conteur pose la question de l'être étrange : « Que veux-tu ? » avant de reprendre la narration : « Et Koffi recouvrant ses esprits, lui conta toute son histoire, depuis la mort de sa mère, jusqu'au moment où il vit le Crocodile ». Il y a obligation de changer d'intonation pour se faire bien comprendre.

Dans l'exemple 25, le narrateur énonce le propos de l'enfant qui crie ; « le rat ! » avant de poursuivre la narration : « et tous les autres qui bondissaient après étaient appelés « un autre » ». La coordination des propositions par « et » avec la mise entre guillemets de « le rat ! » montre qu'il ne s'agit pas de la même énonciation même si les propositions sont coordonnées.

La conjonction de coordination « et », à l'analyse, a une portée grammaticale eu égard aux différentes possibilités discursives conférées par les valeurs sémantiques et énonciatives de cette conjonction. La dynamique plurielle de la conjonction « et » peut avoir une portée esthétique.

2.2. La diversité esthétique

Comment « et » peut-il avoir une portée esthétique ? L'esthétique est vue comme la « science du beau dans la nature et dans l'art » (*Le Grand Robert*). L'esthétique sera considérée, ici, dans le domaine de l'art, précisément l'art littéraire. Nous chercherons à savoir comment le connecteur « et » arrive à créer le beau dans le discours des auteurs Kourouma, Dadié et Camus.

La question du rythme et des procédés de rhétorique sera abordée. Le rythme peut se définir comme une « cadence et implique la référence à un nombre privilégié selon lequel se succèdent les éléments du discours » (G. Kouassi, 2006, p. 120). Le rythme s'inscrit, ainsi, dans l'esthétique du discours et se présente comme une organisation du discours à partir de la syntaxe. Concrètement, le rythme est « l'organisation du mouvement de la parole par un sujet » (G Dessons et H. Meschonic, 1998, p. 28).

Nous voulons démontrer que « le rythme est bien présent dans la prose française. Il traverse la syntaxe, le sens. La littérature l'utilise pour des raisons esthétiques » (C. Peyroutet, 1994, p. 56). On note, ici, le rythme vu de façon ordinaire et les mouvements rythmiques qui permettent de présenter les variations rythmiques.

Le rythme, dans la prose ordinaire, se révèle, entre autres, par la présence du rythme binaire et du rythme ternaire⁵.

L'on parle de rythme binaire dans la prose quand « les groupes de mots ou les propositions, au nombre de deux (ou 4, 6,...) sont de longueur similaire » (C. Peyroutet, 1994, p. 56).

De façon générale, l'on peut le représenter ainsi :

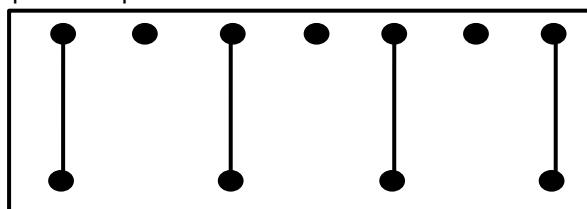


Figure 1 : Le rythme binaire

Dans le rythme binaire, l'on dédouble les temps pour accéder à une cadence. Le rythme binaire peut, donc, fonctionner à deux temps, quatre temps, etc. L'on note donc un temps faible dans ce rythme qui est très fréquent. Du point de vue linguistique, dans le rythme binaire, il existe une symétrie des formes dans le discours,

⁵ Nous n'allons pas aborder les variations rythmiques comme le rythme ascendant et le rythme descendant. En effet, nous voulons juste présenter les possibilités rythmiques par l'usage de la conjonction « et ».

La pluralité grammaticale de la conjonction de coordination « et » : une subjectivité énonciative et esthétique acquise

autorisée par la séparation des propositions parallèles grâce à la conjonction de coordination « et ».

Exemples :

- 26- Il a réveillé les autres et le concierge a dit qu'ils devraient partir.
(*L'Etranger*, p.21)
- 27- J'avais tout le ciel dans les yeux et il était bleu et doré. (*L'Etranger*, p.32)
- 28- Qu'il entende et donne de la force à tes souhaits. (*Les Soleils des Indépendances*, p. 54)
- 29- Elle se félicita /et/ profita de cet empressement. *Pagne noir*, p.109)

Les constructions sont équilibrées, car les propositions au nombre de deux sont unies par la conjonction « et » qui assure la démarcation entre les éléments pour les rythmer. Il existe une précision syntaxique dans ces constructions. La précision et l'équilibre syntaxique dans le rythme binaire sont plus aboutis chez Camus qui non seulement utilise ce rythme de façon systématique mais garde l'égalité dans la construction même de ses propositions. Observons et comparons les différents rythmes chez les différents auteurs Camus, Kourouma et Dadié ».

Les propositions de Camus donnent ceci :

- (26) Il a réveillé les autres /et/ le concierge a dit qu'ils devaient partir.
- (27) J'avais tout le ciel dans les yeux /et/ il était bleu et doré.

Les propositions rythmées ont la structure suivante, selon leur morphologie :

- 26' Sujet+V+Complément /et/ Sujet+V+Complément
- 27' Sujet+V+Complément /et/ Sujet+V+Attribut

L'équilibre syntaxique, morphologique et structurel est parfait avec Camus. Le rythme binaire fonctionne, chez lui, comme une mécanique discursive. C'est un rythme binaire parfait, à côté de ceux de Kourouma et de Dadié. Analysons de plus près le rythme binaire chez ces auteurs africains.

- 28' Qu'il entend /et/ donne de la force à tes souhaits
- 29' Elle se félicita /et/ profita de cet empressement.

Dans l'exemple 28, le sujet est commun de sorte que morphologiquement « qu'il » n'apparaît pas avant « donné ». En plus, cette proposition a des compléments « de la force à tes souhaits ». La factorisation du complément se perçoit aussi dans l'exemple 29, ce qui ne donne pas un équilibre parfait à la relation binaire. Le rythme ternaire met en évidence trois mouvements de propositions. Dans la prose, le rythme ternaire se perçoit quand « les groupes de mots ou les propositions ou nombre de trois, (ou

6, 9,...) sont de longueur similaire » (C. Peyrouzet, 1994, p. 56). Il se présente comme suit :

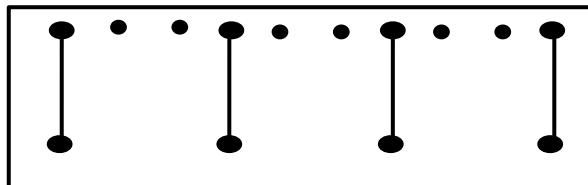


Figure 2 : Le rythme ternaire

Le rythme ternaire présente deux temps faibles de sorte à procéder par triplement de temps. Sur le plan linguistique, on assiste, avec les écrivains, à une division de la phrase en trois groupements pour faciliter la « respiration » et rechercher une présentation esthétique de l'énoncé.

Exemples :

- 30- Le tonnerre s'affaiblit, s'éloigna et mourut dans le lointain. (*Les Soleils*, p. 29)
- 31- Dans la case, elle tira la peau de chèvre, la déplia et se livra à la bonne et réconfortante prière du matin (*Les Soleils*, p. 44)
- 32- Ananzè pris la langue du mouton, nuit la sienne à la place et retourna se baigner (*Le Pagne noir*, p. 62)
- 33- Comme j'aime beaucoup le café au lait, j'ai accepté et il est revenu un moment après au bureau. (*L'Etranger*, p. 17).

Le rythme ternaire met en place des propositions rangées par ordre de trois. Cependant, ce rythme se met en place en prenant en compte la rupture par la virgule comme disposition syntaxique pour additionner. Ainsi la conjonction de coordination « et » apparaît en fin d'agencement des propositions coordonnées. La conjonction « et » n'apparaît qu'au dernier membre propositionnel coordonné. Le rythme ainsi créé comporte une virgule de séparation syntaxique et la conjonction « et » au second agencement. Analysons ce fait dans les exemples ci-dessous :

- 30' Le tonnerre s'affaiblit/s'éloigne/et mourut dans le lointain.
- 31' Elle tira la peau de chèvre /la déplia /et se livra à la bonne et réconfortante prière du matin.

La pluralité grammaticale de la conjonction de coordination « et » : une subjectivité énonciative et esthétique acquise

32' Ananzè pris la langue du mouton / mit la sienne à la place / et retourna se baigner.

Ici, il s'agit de propositions indépendantes que les auteurs agencent pour avoir un rythme ternaire, mais le rythme peut être forcé par la proposition de propositions subordonnées :

33' Comme j'aime beaucoup le café au lait j'ai accepté/et il est revenu un moment après.

Les auteurs que sont Kourouma, Dadié et Camus agencent différemment les propositions pour imposer aux phrases un rythme ternaire. Ils utilisent des subordonnées antéposées des indépendantes séparées par une virgule et par une conjonction de coordination « et ». Ces auteurs forcent, dès lors, le rythme ternaire, comme pour signifier qu'ils ne peuvent écrire sans esthétique. Dans cette mesure, le rythme apparaît comme un mouvement.

Conclusion

La conception de la conjonction « et » est pluriel dans son organisation syntaxique et dans son interprétation. Ainsi, sur le plan syntaxique, des termes sont coordonnés : les noms, les adjectifs, les adverbes, etc. Outre les éléments phrastiques, des propositions et des phrases entières sont mises en relation égalitaire. Cette diversité de la structuration par « et » montre que ce lien grammatical est pluriel. Cela est dû à sa neutralité sémantique évoluant comme une facilité d'addition dans le discours. La fonction plurielle de la conjonction de coordination « et » révèle sa subjectivité énonciative à travers des brassages de types phrastiques différents et de compositions discursives diverses. La pluralité manifestée dans la conjonction « et » apparaît aussi dans son organisation rythmique à travers les compositions binaires et ternaires, entre autres. La prose s'organise ainsi dans la littérature pour la placer dans une réelle esthétique langagièrre. La dynamique structurante de « et » est diverse et plurielle, puisant dans la syntaxe et s'étendant dans l'énonciation. Il reste à s'interroger sur la valeur plurielle d'une autre conjonction de coordination, la conjonction « ou » par exemple, dans le discours littéraire.

Références bibliographiques

CAMUS Albert, 1975 (1942), *L'Étranger*, Paris, Gallimard.

DADIÉ B. Bernard, 1970, *Le Pagne noir*, Dakar, Présence africaine.

DESSONS Gérard et MESCHONNIC Henri, 1998, *Traité du rythme, des vers et des proses*, Paris Dunod.

FRONTIER Alain, 1997, *La Grammaire du français*, Paris, Belin.

GALICHET Georges, 1969, *Grammaire expliquée de la langue française (Classe de 4e-3e)*, Paris, Charles-Lavauzelle et Cie (ou Armand Colin).

KOUASSI Germain, 2006, *La Poésie de Césaire par la langue et le style : l'exemple de « cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Publibook.

KOUASSI, Roland Kouakou, 2019, « La syntaxe frontale de « et » dans *Le Pagne noir* de Bernard Dadié : une appropriation inverse ? », *Hommage à Bernard B. Dadié Père fondateur de la littérature ivoirienne d'expression française*, pp. 211-219. (V. Ouetto et M. A. Papé, Dir.) Paris, L'Harmattan

KOUROUMA Ahmadou, 1970, *Les Soleils des indépendances*, Paris, Seuil.

MEILLET Antoine, 1925, *Le Renouvellement des conjonctions*, in École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques, Imprimerie Nationale, Annuaire 1915-1916, pp. 159-174.

DESSONS Gérard et MESCHONNIC Henri, 1998, *Traité du rythme, des vers et des proses*, Paris Dunod.

PEYROUTET Claude, 1994, *Style et rhétorique*, Paris Nathan.

SOUCHÉ Aimé et GRUNENWALD Joseph, 1965, *Grammaire française*, 5^e édition, Paris, Nathan.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2004, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF/QUADRIGE, 3^e édition.